

CHARTRE D'ENGAGEMENT DE LA MAISON DE L'AUTOMNE

La personne âgée est au centre de notre projet et de notre action, quels que soient son âge, son handicap, ses déficiences physiques ou mentales, ses valeurs, son origine sociale. Elle a droit au respect inconditionnel de son entourage. S'il nous venait à l'oublier sous prétexte d'efficacité, de technicité ou de budget, cette charte devrait nous être rappelée.

- ❖ La personne âgée est la mémoire du passé, du sien propre d'abord, mais aussi du passé collectif. Elle permet à chacun d'inscrire sa vie dans la chaîne des générations. Elle est le lien nécessaire entre le passé et l'avenir de notre communauté nationale. Elle lui est utile par sa seule présence.

- ❖ C'est la personne tout entière que nous accueillons et accompagnons dans tous les aspects de sa vie, physique, psychologique, spirituelle, sociale. Avec elle, c'est son réseau de relations, d'amis, de famille, que nous accueillons aussi. Nous nous efforcerons de vivre et maintenir le dialogue avec les familles pour que les intervenants, quels qu'ils soient, écoutent le désir profond de la personne âgée. En cas d'absence ou de défaillance des proches, le personnel et les bénévoles, sans les remplacer, les suppléent par leur attention. Nous veillerons à ce que nos approches respectent la liberté des personnes par des attitudes qui ne soient trop familières, ni trop intrusives, ni trop distantes.

- ❖ La personne âgée dispose de l'ensemble des espaces de vie, des services, et du logement personnel adapté à ses besoins. L'institution devient le domicile de la personne âgée. Son confort moral et physique, sa qualité de vie, doivent être l'objectif constant :
 - Par le respect de son intimité et de sa vie privée, par le respect de son consentement aux soins et le droit à l'inviolabilité de sa personne.
 - Par le droit de faire appel au personnel soignant de la maison, au médecin de son choix, en voyant en elle une personne, intègre dans sa dignité et sa liberté.
 - Par le respect de sa personne, par la considération, l'écoute, l'accompagnement de la part du personnel, des bénévoles et des stagiaires de la Maison de l'Automne.
 - Par le souci de conserver à la personne âgée la liberté de communiquer, tant dans ses activités religieuses ou philosophiques, culturelles ou sociales, que dans la maîtrise de ses revenus ou de son patrimoine.

Prévenir la dépendance de la personne est notre mission. Cette mission induit des comportements spécifiques de la part du personnel, tant au niveau des soins, qu'au niveau de la relation humaine.

Valence, Octobre 2004